

GR. L'ADJECTIF QUALIFICATIF

L'adjectif qualificatif,

- qualifie *le nom* auquel il se rapporte

[une jolie petite *chèvre* noire]
adj. qualif. adj. qualif. nom commun adj. qualif.

- s'accorde **en genre** et **en nombre** avec le nom qu'il qualifie.

	SINGULIER	PLURIEL
MASCULIN	un cheval noir	des chevaux noirs
FEMININ	une jument noire	des juments noires

Dans une phrase, l'adjectif qualificatif peut être :

1. **épithète**, lorsqu'il est placé à côté du nom. Une maison **immense**

2. **attribut du sujet**, lorsqu'il est séparé du nom par *un verbe d'état*.

- être Mon frère **est content**.
- sembler
- paraître
- devenir Ce chien **devient méchant**.
- rester
- demeurer
- avoir l'air

*Dans ce cas, l'adjectif attribut du sujet répond à la question : "quoi ?"
Il ne faut pas le confondre avec le COD (complément d'objet direct) !*